

AVERTISSEMENT

[Point de Bascule](#) n'endosse pas le contenu de ce document. Il est archivé sur ce site uniquement à des fins de référence.

WARNING

[Point de Bascule](#) does not endorse the content of this document. It is archived on this website strictly for reference purposes.

Sayed Nabil Abbas est présenté comme l'émissaire de l'ayatollah irakien Sistani au Canada dans une activité au Centre islamique libanais de Montréal

Référence : Le Soleil, 15 juin 2006, p. 22

Titre original : Sistani demande aux Irakiens du Canada de respecter la loi

*Agence France-Presse
et Presse canadienne*

Montréal - L'arrestation de présumés terroristes à Toronto a fait des vagues au point où le grand ayatollah irakien Ali Sistani, leader spirituel de la communauté chiite irakienne, a senti le besoin d'intervenir.

L'ayatollah chiite irakien Ali Sistani a promulgué une fatwa demandant aux musulmans canadiens de respecter les lois du Canada, et réclamant un procès impartial pour 17 présumés terroristes interpellés dans ce pays, a annoncé hier son porte-parole au Canada.

«Nous demandons aux dirigeants gouvernementaux de prendre, en toute objectivité, les mesures nécessaires afin de juger et punir s'il y a lieu toute personne, de quelque origine culturelle ou religieuse qu'elle soit, reconnue coupable de crime selon la loi», a déclaré Sayed Nabil Abbas, lors d'un point de presse au Centre culturel libanais islamique de Montréal.

Dans son édit religieux Ali Sistani, le dignitaire chiite le plus respecté d'Irak, a aussi invité les musulmans canadiens à respecter les lois en vigueur au Canada et à agir «dans l'intérêt» de leur pays de résidence.

Fatwa

«Les musulmans doivent respecter les lois en vigueur dans ce pays dans la mesure où le volet religieux n'est pas bafoué. Les musulmans devront en tout temps s'assurer que leurs gestes ne mettent pas leurs concitoyens en péril», poursuit le texte.

La Gendarmerie royale du Canada a arrêté le 2 juin 17 musulmans, dont cinq mineurs, soupçonnés de préparer des attentats en Ontario.

Les avocats des accusés ont demandé la divulgation des preuves contre leurs clients et ont critiqué leurs conditions de détention.

Au lendemain de leur arrestation, une mosquée de Toronto avait été la cible de vandales.

«Nous condamnons toute forme de violence et demandons au gouvernement canadien d'enquêter sur tout acte ou geste pouvant avoir des répercussions néfastes sur notre sécurité commune», poursuit la fatwa qui interdit aux musulmans «d'agir contrairement» à ce texte.

Cet édit religieux ne fait toutefois pas l'unanimité au sein des musulmans canadiens et des dignitaires religieux sunnites.

«Je n'aime pas que des fatwas promulguées à l'étranger gouvernent ma vie ici», a déclaré sur les ondes de CBC Tarek Fatah, du Congrès musulman canadien qui a souligné à la fois le caractère "médiéval" et la «bonne intention» de cette fatwa.

Illustration :

PC Sayed Namis (sic) Abbas est l'émissaire du grand ayatollah Sistani. Il écoute la docteur Najat Mustapha (au centre) pendant que Sayed Ryad, imam irakien de Montréal, traduit ses propos pour les journalistes.



Sayed Namis Abbas est l'émissaire du grand ayatollah Sistani. Il écoute la docteur Najat Mustapha (au centre) pendant que Sayed Ryad, imam irakien de Montréal, traduit ses propos pour les journalistes. — PHOTO FC

Sistani demande aux Irakiens du Canada de respecter la loi

Agence France-Presse
et Presse canadienne

MONTREAL — L'arrestation de présumés terroristes à Toronto a fait des vagues au point où le grand ayatollah irakien Ali Sistani, leader spirituel de la communauté chiite irakienne, a senti le besoin d'intervenir.

L'ayatollah chiite irakien Ali Sistani a promulgué une fatwa demandant aux musulmans canadiens de respecter les lois du Canada, et réclamant un procès impartial pour 17 présumés terroristes interpellés dans ce pays, a annoncé hier son porte-parole au Canada.

« Nous demandons aux dirigeants gouvernementaux de prendre, en toute objectivité, les mesures nécessaires afin de juger et punir s'il y a lieu toute personne, de quelque origine culturelle ou religieuse qu'elle soit, reconnue coupable de crime selon

la loi », a déclaré Sayed Nabil Abbas, lors d'un point de presse au Centre culturel libanais islamique de Montréal.

Dans son édit religieux Ali Sistani, le dignitaire chiite le plus respecté d'Irak, a aussi invité les musulmans canadiens à respecter les lois en vigueur au Canada et à agir « dans l'intérêt » de leur pays de résidence.

FATWA

« Les musulmans doivent respecter les lois en vigueur dans ce pays dans la mesure où le volet religieux n'est pas bafoué. Les musulmans devront en tout temps s'assurer que leurs gestes ne mettent pas leurs concitoyens en péril », poursuit le texte.

La Gendarmerie royale du Canada a arrêté le 2 juin 17 musulmans, dont cinq mineurs, soupçonnés de préparer des attentats en Ontario.

Les avocats des accusés ont de-

mandé la divulgation des preuves contre leurs clients et ont critiqué leurs conditions de détention.

Au lendemain de leur arrestation, une mosquée de Toronto avait été la cible de vandales.

« Nous condamnons toute forme de violence et demandons au gouvernement canadien d'enquêter sur tout acte ou geste pouvant avoir des répercussions néfastes sur notre sécurité commune », poursuit la fatwa qui interdit aux musulmans « d'agir contrairement » à ce texte.

Cet édit religieux ne fait toutefois pas l'unanimité au sein des musulmans canadiens et des dignitaires religieux sunnites.

« Je n'aime pas que des fatwas promulguées à l'étranger gouvernent ma vie ici », a déclaré sur les ondes de CBC Tarek Fatah, du Congrès musulman canadien qui a souligné à la fois le caractère « médiéval » et la « bonne intention » de cette fatwa.